

# HONORAIRES IMMOBILIER D'ENTREPRISE

## Locaux commerciaux & professionnels

### Pour le preneur :

Rédaction du bail : 5% HT du loyer annuel

Etat des lieux : 5% HT du loyer annuel

### Pour le bailleur :

Rédaction du bail : 5% HT du loyer annuel

Etat des lieux : 5% HT du loyer annuel

## Honoraires de gestion

### Tous locaux (2) :

7.2 %TTC soit 6% HT de toutes les sommes encaissées

6 % TTC soit 5% HT de toutes les sommes encaissées

**Si l'Agence Centrale est syndic de la copropriété**

### Renouvellement de bail

360.00 € HT soit 432.00 TTC

+ frais d'enregistrement à la charge du locataire

### Avenant au bail

210.00 € HT soit 252.00€ TTC

+ frais d'enregistrement à la charge du locataire

### Subrogation

350.00€ HT soit 420.00€ TTC

+ frais d'enregistrement à la charge du locatair

